



# ETUDE DE CAS REFIBO

Plus de la moitié des ressources d'une fiduciaire est consacrée à l'encodage manuel des documents. Découvrez ici comment Canon a aidé Refibo à automatiser ce processus.

**Canon**

---

# LA FIDUCIAIRE REFIBO SE DIGITALISE... AVEC CANON

Située à Gentbrugge, la fiduciaire Refibo a dit définitivement adieu au traitement manuel des pièces comptables papier, y compris les factures d'achat et de vente. Les documents sont tous numérisés avant d'être encodés, enregistrés et archivés automatiquement. Après cette refonte radicale des processus, Refibo est plus que prête pour l'ère digitale.

Refibo est l'acronyme de Recht, Fiscaliteit, Boekhouding en Bedrijfsadvies (droit, fiscalité, comptabilité et conseil aux entreprises). Cette fiduciaire a été fondée en 1981 par Marc Van den Dorpe, gérant, mais aussi orateur et conférencier de renom, et éditeur de plusieurs ouvrages. Il y a quelques années, sa fille Isabel l'a rejoint, assurant ainsi la continuité de l'activité. Avec ses 16 collaborateurs et son gérant expérimenté, Refibo est l'un des cabinets de comptabilité les plus dynamiques et les plus soucieux de ses clients en Flandre. Mais cette fiduciaire présente encore une autre particularité : elle est sans cesse à la recherche de nouvelles opportunités, idées et ressources pour optimiser le fonctionnement des opérations internes et du service au client.

## Défi

L'encodage manuel des factures exigeait énormément de ressources chez Refibo qui préférait bien sûr affecter ces ressources à sa clientèle, pour encore mieux la conseiller.

## Solution

Canon a aidé REFIBO à mettre en œuvre une plateforme numérique permettant de scanner les factures. Avec la technologie de scannage par reconnaissance optique des caractères (OCR), les données des factures sont automatiquement reconnues et traitées ensuite dans le logiciel comptable via un lien.

## Avantages

Comme les documents sont traités et tenus à jour au format numérique, on peut retrouver les données beaucoup plus vite et les clients de Refibo peuvent aussi consulter eux-mêmes leurs factures par voie électronique. Les documents papier ne doivent plus être archivés sur place, d'où un gain de place considérable dans les bureaux.



**“Au lieu d’attendre anxieusement les effets de la révolution numérique sur le monde de la comptabilité, Refibo a préféré considérer cette révolution comme une opportunité.”**

Marc Van den Dorpe, Gérant



## Traitement des documents papier

Dans de nombreux cas, le traitement de documents comptables papier a toujours été et reste une opération manuelle fastidieuse. Masi à l'ère du numérique et avec l'avènement de la facture électronique, les choses sont appelées à changer... et à changer vite ! Pour Marc Van den Dorpe, gérant de Refibo : "Le métier d'expert-comptable a considérablement évolué au fil des ans. Il y a bien longtemps, nous allions chercher les documents chez le client, mais nous n'avons pas fait cela longtemps. Très vite, les clients ont pris l'habitude de venir nous apporter leurs pièces comptables. Pourtant, cette façon de travailler n'était pas idéale non plus car elle exigeait énormément de temps, aussi bien pour le client que pour nous. Estimant qu'on pouvait faire beaucoup mieux, nous nous sommes mis à réfléchir aux différentes possibilités qui nous permettraient d'optimiser ce processus."

## Une longue liste d'aspirations

Très vite, il est apparu que la numérisation des pièces comptables était incontournable si on voulait convertir le traitement des documents papier en un flux digital. Mais comment s'y prendre et par où commencer ? Refibo a établi avec Océ et Canon une relation de qualité et leur a exposé son problème. Comme le rappelle Isabel Van den Dorpe : "Nous avons une longue liste d'idées et d'attentes, mais nous ne savions pas si elles étaient réalisables. Ce que nous voulions avant tout, c'était une solution qui permette aux clients de scanner leurs documents et de nous les expédier automatiquement pour qu'ils soient directement archivés au bon endroit. Notre deuxième exigence, tout aussi importante, était la possibilité de récupérer des informations à partir des documents scannés pour pouvoir ensuite les imputer automatiquement d'un point de vue comptable. Ce faisant, nous pourrions réduire au minimum à la fois le flux papier et le travail manuel répétitif. Et nous ferions ainsi d'une pierre deux coups !"



## Les trois quarts du temps sont consacrés à l'encodage manuel

Pour que les choses soient claires, Annelies Lenain, coach communication chez Refibo, rappelle comment fonctionnait la comptabilité autrefois : “Les clients nous apportaient leurs factures d'achat et de vente et d'autres pièces comptables une fois par mois ou par trimestre. Ensuite, nous devions encoder et imputer manuellement ces documents. Dès que la déclaration de TVA était terminée, les documents comptables étaient conservés « temporairement » dans la fiduciaire jusqu'à la prochaine période comptable ou au prochain exercice fiscal. Les trois quarts du temps nécessaire à la préparation des déclarations trimestrielles étaient consacrés au traitement et à l'encodage manuel des pièces comptables papier. Une tâche fastidieuse et répétitive, qui devait évidemment être effectuée correctement, mais qui n'offrait que peu de valeur ajoutée aux collaborateurs et aux clients.”

## Une solution prête à l'emploi pour chaque client

La solution proposée par Canon répondait parfaitement à l'ensemble de nos besoins, précise Marc Van den Dorpe. “Pour le client qui souhaite scanner lui-même ses documents, Canon a proposé une application qui, dès qu'elle est installée chez lui, lui permet de scanner ses documents et de les expédier directement chez nous. D'autres clients préfèrent venir nous apporter leurs documents : dans ce cas, ils ont le choix entre scanner eux-mêmes leur dossier chez nous ou nous confier cette tâche. Nous avons donc une solution prête à l'emploi pour chacun de nos clients, en fonction de leur préférence.”

---

## Encodage automatique des données

Mais le plus gros changement dans la manière de travailler concerne ce qui se passe après le scannage, c'est-à-dire au niveau de l'encodage automatique des données comptables. Comme l'explique Isabel Van den Dorpe : "Grâce à la technologie OCR, on peut extraire des documents numériques toutes les données qui sont importantes pour nous : numéro et date de facture, fournisseur, numéro de TVA, montant net et montant brut, montant de la TV, etc. . En concertation avec nos fournisseurs de logiciels comptables, Canon a créé un lien qui permet d'encoder automatiquement ce type de données. Pour certaines factures, il y a un peu de travail sur mesure, mais cela ne doit se faire qu'une seule fois car 60% des factures clients se présentent toujours sous le même format. Et pour les factures de fournisseurs comme Proximus, Engie et d'autres, la structure est toujours la même pour tous les clients, ce qui accélère davantage encore le traitement."

## Plus de temps pour le conseil

Depuis l'entrée en service de cette solution, pas mal de choses ont changé chez Refibo. Marc Van den Dorpe: "Comme les tâches manuelles et répétitives ont considérablement diminué, on dispose de beaucoup plus de temps et on peut faire plus avec le même effectif. Avant, on était toujours à court de ressources pour traiter les dossiers à temps aux moments critiques, comme les déclarations de TVA par exemple. Aujourd'hui, tout va plus vite et tout est plus fluide. Mais ce qu'il y a de merveilleux selon moi, c'est que le temps ainsi libéré pour nos gestionnaires de dossiers peut être consacré à ce qu'ils adorent faire : conseiller le client et réfléchir avec lui. Et le client aussi y trouve son avantage : grâce aux archives numériques auxquels il a accès, il peut consulter à loisir ses factures et documents en toute autonomie, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7."



En conclusion, pour Marc Van den Dorpe: « Le rôle d'un expert-comptable évolue. Aujourd'hui, il ne traite plus l'information, il partage sa connaissance. Au lieu d'attendre anxieusement que la révolution digitale vienne bouleverser le monde de la comptabilité, Refibo a décelé une véritable opportunité dans ce changement. Ce faisant, nos clients investissent non seulement dans l'efficacité, mais aussi dans la préservation de l'environnement, car le traitement des documents papier, tout comme la comptabilité manuelle, appartient désormais au passé. »

Meer info op  
[nl.canon.be/invoice-processing/](http://nl.canon.be/invoice-processing/)  
[www.refibo.be](http://www.refibo.be)



**Canon**

**Canon Belgium sa**

Berkenlaan 3  
B-1831 Diegem  
[www.canon.be](http://www.canon.be)

Tél 02 722 0411

© Canon Europa N.V., 2017

**Canon**

---